



CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

La réservation d'un séjour vaut acceptation sous réserve de nos conditions générales.

- 1- RESERVATIONS :** les réservations ne lient la SAS BONNES VACANCES que si la SAS BONNES VACANCES les a acceptées, ce que la SAS BONNES VACANCES est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité et d'une manière générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le client doit être participant au séjour réservé. La location est personnelle. Le preneur s'interdit de sous louer ou de céder la location à un tiers. Tout non respect du règlement intérieur (affiché à l'entrée du camping) pourrait mettre un terme immédiat et sans indemnité au séjour, et sans que le locataire ne puisse demander réparation à la SAS BONNES VACANCES et au camping.
- 2- COVID-19 :** Nous mettons tout en place pour votre sécurité au sein de nos campings et vous accueillons dans les meilleures conditions qui soient, selon un **protocole sanitaire strict**, consultable sur notre site www.bonnes-vacances-sarl.com. Tout séjour sera honoré dès lors qu'il le sera possible, selon les mesures gouvernementales et les mesures appliquées par notre fédération de l'hôtellerie de plein air.
Tout séjour intervenant selon les cas cités ci-dessous pourra faire exceptionnellement l'objet d'un report de dates ou d'un avoir des sommes versées, à valoir sur une durée de 18 mois à compter de la date d'émission de celui-ci. (Justificatifs impératifs)
 - Vous ou l'un des participants figurant sur votre contrat de réservation est atteint par le coronavirus aux dates de votre séjour.
 - Vous résidez dans une région où des restrictions de déplacement ou de confinement sont mises en place aux dates de votre séjour.
 - Les frontières entre votre région et votre destination sont fermées en raison du coronavirus aux dates de votre séjour.
 - Votre camping de destination se situe dans une région où des restrictions de déplacement ou de confinement sont mises en place aux dates de votre séjour.

Aucun report ou avoir ne sera possible en dehors de ces cas, sauf souscription de la garantie annulation. « Détails en paragraphe 7-B »

- 3- IMPORTANT :**
 - Lors d'une réservation, les noms, prénoms, âge de tous les participants doivent nous être communiqués. Toute information erronée pourra entraîner sans délai l'annulation de la réservation.
 - L'acceptation de la réservation par la SAS BONNES VACANCES entraîne une confirmation de réservation expédiée par courrier ou par mail.
 - Le client reconnaît expressément que la SAS BONNES VACANCES ne pourra être tenue responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou tout tiers, d'informations fausses, trompeuse ou erronées qui seraient mentionnées dans la brochure ou sur le site www.bonnes-vacances-sarl.com concernant les photos de présentation, les qualificatifs, les activités et loisirs, les services et les dates de fonctionnement.
 - Toutes les photos et textes utilisés dans la brochure ou sur le site www.bonnes-vacances-sarl.com sont non contractuels. Cependant, nous attachons une importance toute particulière à l'authenticité des photos. Tous les visuels ont été pris nos soins et sont le reflet de la réalité sur place. Seuls les coloris des accessoires peuvent varier (cafetière, micro-ondes...).
 - Les hébergements sont attribués par la SAS BONNES VACANCES en fonction des disponibilités, de façon à optimiser le planning. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant la remise effective des clés.
 - La SAS BONNES VACANCES vous permet de choisir un emplacement précis en optant pour la garantie choix d'emplacement. Le client a donc la possibilité de choisir l'emplacement de son hébergement à l'avance sans qu'aucun changement ne soit fait jusqu'à son arrivée. Le numéro d'emplacement vous sera donc communiqué à l'avance.
 - L'accès au logement pourrait être refusé en cas d'attitude perturbatrice de clients, contraire au calme et à la sérénité du site d'accueil.
 - La SAS BONNES VACANCES demande à être avisé de tout retard éventuel le jour de l'arrivée. La SAS BONNES VACANCES se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu si elle restait sans nouvelles dans les 24h après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront alors pas remboursés.
- 4- LES TARIFS :** Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours ; ils s'entendent en euros, TVA incluse. Les prix comprennent la location de l'hébergement équipé ainsi que l'accès au camping mentionné sur le contrat de réservation mais aussi les consommations d'eau, d'électricité et de gaz. Ils comprennent aussi l'accès aux animations et un emplacement par location pour un véhicule. Ils ne comprennent pas les taxes de séjour, les frais de dossier, les suppléments (matériel bébé, animaux, locations de plancha...), le forfait ménage. **PAS D'ETAT DES LIEUX à l'arrivée et à la sortie.** L'état des lieux aura été fait avant votre arrivée et sera fait après votre départ, ce qui vous permettra de quitter l'hébergement quand vous le souhaitez au plus tard à 10h dernier délai le jour du départ. A votre arrivée, un dépôt de garantie d'un montant de 300 euros sera exigé ainsi qu'une caution de 80 euros pour le ménage. **Si tout est correct et que l'hébergement est bien rendu dans son état normal de propreté, vous recevrez par mail, la confirmation de l'annulation et de destruction de vos dépôts de garantie et cautions dans les 15 jours suivant votre séjour.**
- 5- ECHEANCIER DE REGLEMENT :** Une fois votre réservation validée, vous recevrez votre confirmation de réservation et votre contrat de réservation précisant le montant réglé. Pour toute réservation intervenant moins d'un mois avant le début du séjour, la totalité du prix devra être payée lors de la réservation (frais de dossier, taxes de séjour et suppléments inclus). Dans les autres cas, un acompte de 30% sera demandé à la réservation par carte bancaire et le solde du séjour devra être réglé, au plus tard 4 semaines avant la date d'arrivée.
- 6- GENERALITES :**
 - Frais de réservation (ou frais de dossier) : ils sont dus par dossier nominatif et une seule fois par saison (voir dates d'application des frais sur grilles de tarifs)
 - En cas de retard de paiement du solde de plus de 10 jours, la réservation sera annulée automatiquement et les conditions d'annulation décrites ci-après trouveront application
- 7- ANNULATION : Aucun remboursement ne sera possible si vous ne souscrivez pas à la Garantie Annulation**
 - **A/ Modalités d'annulation :** l'annulation de réservation devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception (messages téléphoniques et mails non admis).
IMPORTANT : Seule la date de réception du recommandé (= signature du recommandé par la SAS BONNES VACANCES sera retenue pour le calcul de la Garantie Annulation). En aucun cas le cachet de la poste ne sera retenu pour date d'annulation. Vous devrez nous transmettre également : certificat de travail, arrêt de travail ou documents justifiants des soins reçus, bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. Vous devrez indiquer la date et les circonstances connues ou présumées ayant provoquées l'annulation. La Garantie annulation ne prend pas en compte les départs anticipés lorsque vous êtes déjà sur le camping. Toutes les sommes versées restent acquises au camping.
 - **B/ Garantie annulation :** la garantie annulation n'est pas incluse dans le prix, elle est facultative et s'élève à 5% du montant total. Elle ne peut être prise qu'au moment de la réservation et payable à l'inscription. **Aucune inscription en second temps n'est acceptée.** La garantie Annulation cesse ses effets dès le début du séjour et ne saurait intervenir si un évènement se produisait durant le séjour. Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la cause.
 - **C/ Nature de la garantie :** La garantie annulation garantit les acomptes versés (dans tous les cas, les frais de dossier, de garantie et la franchise « détails en chapitre D » restent acquis au camping). Elle intervient lorsque le client se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les raisons ci-après :
 - 1 - En cas de maladie grave à l'exclusion des maladies préexistantes, en cas d'accident grave, ou hospitalisation, en cas de décès : du garant, de son conjoint de droit ou de fait, de ses ascendants et descendants directs.
 - 2 - Des dommages matériels importants causés par l'incendie ou des éléments naturels atteignant les biens du garant et nécessitant impérativement sa présence.
 - 3 - L'annulation pour un motif garanti, du compagnon de voyage du garant et/ou des personnes inscrites sur le même bulletin d'inscription.
 - 4 - Les suites, séquelles et complications ou aggravations d'une maladie ou d'un accident, chaque cas ne pouvant survenir qu'entre la date de réservation et celle d'arrivée. Aucun motif relatant d'un problème connu avant la date de réservation ne sera couvert.

5 - Les complications d'une grossesse.

• **D/ Conditions d'annulation :**

- Annulation plus de 30 jours avant le début du séjour : 100% du montant réglé*
- Annulation entre 30 et 15 jours avant le début du séjour : 50% du montant réglé*
- Annulation entre 15 et 7 jours avant le début du séjour : 25% du montant réglé*
- A partir de 7 jours avant le début du séjour et la non présentation : pas de remboursement possible

* Les frais de réservation, de garantie et une franchise fixe de 50 euros sont non remboursables. Il vous sera remboursé la différence entre votre acompte et ce total ci-dessus mentionné.

- **E/ Obligation en cas d'annulation :** Vous devez prévenir immédiatement la SAS BONNES VACANCES dans un délai de 48 heures, par lettre recommandée. Les documents suivants doivent nous être transmis dans les meilleurs délais : bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. Vous devrez indiquer la date et les circonstances connues ou présumées ayant provoqué l'annulation.

- **F/ Annulation sans garantie :** toute annulation de réservation devra être envoyée par courrier recommandé (messages téléphoniques et mails non admis). Quelque soit le motif du dédit, aucun remboursement ne sera possible si la Garantie Annulation n'a pas été souscrite

8- **MODIFICATIONS :**

La demande de modification d'un séjour devra être faite par lettre recommandée (messages téléphoniques et mails non admis). Si la modification n'est pas acceptée, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales ou l'annuler. Toute demande de modification intervenant 7 jours (date de réception du courrier par la SAS BONNES VACANCES) ou moins de 7 jours avant le début du séjour sera rejetée de plein droit.

Si la modification est acceptée, une confirmation par mail ou courrier vous sera adressée.

Tout séjour commencé est dû dans son intégralité. Aucune réduction et aucun remboursement ne seront consentis quelle qu'en soit la cause. Les responsabilités du camping et de la SAS BONNES VACANCES ne pourront être engagées en cas de problèmes graves durant la saison. En cas de panne ou mise hors service ou non réapprovisionnement en raison des congés annuels d'un ou des équipements du camping de façon temporaire ou définitive, lorsque celles-ci sont indépendantes de leurs volontés ou liées à un cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité ou administratives ou liées à une dégradation météorologique, le camping et la SAS BONNES VACANCES avertiront par affichage du problème en cours. Il en est de même en cas de modifications des prestations ou activités ou animations en basse comme en haute saison pour ces mêmes motifs ou absence d'un employé sans préavis. Quelque soit la situation, le camping et la SAS BONNES VACANCES mettront tout en place pour un retour à la normal dans les meilleurs délais et avertiront par affichage de la situation. Ces modifications n'entraîneront pas de rabais financier sur les contrats et séjours en cours.

9- **IMPORTANT / A LIRE AVANT LE DEPART :**

- Les horaires d'enregistrement des arrivées sont précisés sur la confirmation de séjour. Merci de bien vouloir les respecter. Aucune clé ne sera remise après 21h.
- A votre arrivée, vous devrez vous présenter avec votre bon d'échange et déposer vos cautions.
- Durant le séjour, tout locataire s'engage à respecter et à faire respecter l'ensemble du règlement intérieur du camping aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité. Tout manquement à ces règles ainsi qu'aux présentes conditions pourra entraîner une expulsion.
- La SAS BONNES VACANCES et le camping ne pourront en aucun cas être tenus responsables des pertes ou des vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour.
- A votre arrivée, un inventaire de votre hébergement vous sera remis. Il est important que vous contrôliez cet inventaire dès votre arrivée : toute réclamation devra être présentée à l'accueil dans l'heure suivant la remise des clés. Le personnel fera de son mieux pour y remédier rapidement. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement.
- A votre départ (10h le matin au plus tard sauf accord express écrit de la SAS BONNES VACANCES), et dans le cas où vous auriez choisi de régler le forfait ménage, celui-ci ne comprend pas le nettoyage de la vaisselle ni celui des ustensiles de cuisine. L'hébergement devra donc être nettoyé et remis en état normal de propreté. Dans le cas contraire des frais de remise en état du matériel pourraient être retenus. De même tout objet cassé, perdu ou endommagé au cours du séjour, sera facturé ou devra être remplacé par vos soins.
- La somme de 80 euros sera retenue sur la caution si la location n'est pas rendue en état normal de propreté.

10- **CAPACITE :** Pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévu par type d'hébergement. La personne qui effectue la réservation doit être âgée au moins de 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes conditions générales et garantir la véracité et l'exactitude des informations.

11- **RECLAMATIONS :** Toute réclamation éventuelle doit être signalée par écrit au personnel de la SAS BONNES VACANCES sur place avant la fin du séjour et confirmée par lettre recommandée adressée à la SAS BONNES VACANCES durant les 20 jours suivants la fin du séjour, soit par courrier, soit par mail. Passé ce délai de 20 jours, aucune réclamation ne sera prise en considération.

12- **LIMITE :** en tout état de cause, la responsabilité de la SAS BONNES VACANCES pour quelque cause que ce soit sera limitée à un montant égal à 20% du prix du séjour.

13- **DROIT A L'IMAGE :** la SAS BONNES VACANCES se réserve la possibilité d'utiliser tout support photographique où vous pourriez apparaître pour la réalisation de nos plaquettes publicitaires et site internet, sauf si vous nous signalez par écrit à votre arrivée, votre opposition à cette pratique.